

Programme Finlande du Sud Est – Russie du volet CTF de l’IEVP

Dotation totale: (2007-2013): 36,185 millions d’euros

Régions admissibles:

Finlande: Carélie du Sud, Kymenlaakso, Savo méridionale; régions limitrophes: Savo septentrionale, Päijät-Häme, Itä-Uusimaa

Russie: Oblast de Léningrad avec Saint-Pétersbourg; régions limitrophes: République de Carélie

Autorité de gestion: Conseil régional de la Carélie du Sud, Finlande

L’**objectif stratégique** du programme consiste à promouvoir la position du territoire concerné en tant que zone économique intégrée et centre de transports et de logistique afin de renforcer sa compétitivité et son attrait pour les investisseurs et à améliorer la situation environnementale ainsi que le niveau de vie et de bien-être de ses habitants. Le programme doit contribuer au transfert de compétences et fluidifier la circulation des marchandises, des voyageurs et des informations, favoriser la diffusion des innovations au-delà des frontières et servir de base pour des actions communes destinées à améliorer l’environnement.

Priorités:

1. Développement économique: renforcer le développement économique durable aux niveaux local et régional dans la zone visée par le programme: développement des PME et des entreprises; du marché du travail, du commerce et des investissements, des transports et de la logistique, de la recherche et de l’éducation, des innovations et de la technologie, de la coopération énergétique, du secteur touristique et des campagnes.

2. Défis communs – le franchissement des frontières et l’environnement:

- **Efficacité et sécurité des frontières** – développer les liaisons de transport et faciliter les formalités aux points de franchissement des frontières; assurer la gestion efficace des frontières (facilitation du passage des frontières pour les personnes de bonne foi et les marchandises relevant d’échanges ou de transits légitimes) et sécurisation des frontières (prévention du franchissement illégal des frontières ainsi que du commerce et du transit illégitimes, et lutte contre la criminalité organisée, le trafic et la contrebande); renforcer les services de recherche et de sauvetage maritimes de la zone; soutenir les activités assurant une meilleure préparation aux situations d’urgence et développant la coopération entre autorités et organisations locales et régionales afin de minimiser les risques.
- **Environnement et protection de la nature** – gestion durable des déchets, amélioration des infrastructures pour la gestion des déchets et le traitement des eaux usées; protection du patrimoine naturel.

3. Développement social et société civile: renforcer les contacts entre les personnes et au sein de la société civile aux niveaux régional et local dans les domaines de l’éducation, de la culture et d’autres domaines similaires, renforcer les contacts transfrontaliers entre des groupes de la société civile et les ONG afin de promouvoir la gouvernance locale et la compréhension mutuelle.